

COMMUNIQUE

Les services du Ministère des Transports ont enregistré, le mardi 19 octobre 2021, une plainte pour tentative d'extorsion de fonds à l'encontre de l'un de ses agents en service au Centre de Gestion Intégrée (CGI) sis à Treichville, boulevard VGE.

Informé de cette situation, le Ministre des Transports a immédiatement saisi Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal d'Abidjan, à l'effet de faire la lumière sur les faits et leur donner les suites judiciaires appropriées.

Le Ministre des Transports rappelle à l'ensemble des usagers des Centres de Gestion Intégrée que les frais réglementaires relatifs à l'édition et à la délivrance des documents de transport sont exclusivement perçus dans les caisses dédiées au sein desdits centres.

Il invite les usagers à faire preuve de vigilance et à saisir les autorités judiciaires en cas de besoin.

Fait à Abidjan, le 22 octobre 2021

Le Directeur de Cabinet

Dioman CONE